

ARRETEZ DE JOUER AVEC LA FAIM !

Les Pays en Développement obligés de se nourrir aux aliments génétiquement modifiés américains.

Durant la crise alimentaire qui a frappé l'Afrique australe en 2002, des représentants des Etats Unis d'Amérique (EU) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont souvent présenté les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sous forme d'aide alimentaire comme l'unique solution à la faim.

Ces organisations ont présenté une situation dans laquelle, il n'y avait rien à manger en dehors des OGM. Mais ce tableau se révèle incorrect puisqu'il existait des alternatives possibles : des quantités importantes d'aliments non-OGM, sont disponibles et d'ailleurs fournis par le Japon, les membres de l'UE et d'autres pays donateurs.

Mai 2003 : la question des livraisons d'OGM sous forme d'aide alimentaire fait face à de nouvelles polémiques. La plainte récente des EU contre l'Union Européenne auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a ravivé la controverse. Les EU pointent leur doigt accusateur vers le moratoire européen sur les OGM comme étant la cause principale du refus africain des OGM sous forme d'aide alimentaireⁱ. Une inquiétude sérieuse au sujet de l'attitude des EU vis-à-vis de l'aide alimentaire subsiste après un projet de loi relatif aux dépenses américaines dans la lutte contre le SIDA déjà voté par le congrès et qui sera soumis au Sénat américain ce 15 mai, contenant un amendement liant l'assistance dans la lutte contre le SIDA à l'acceptation de l'aide alimentaire OGMⁱⁱ.

Les EU augmentent la pression mondiale sur les aliments aux OGM

Récemment encore, le gouvernement américain a déversé les aliments aux OGM, dans les pays en voie de développement comme une marchandise à l'exportation ou à titre d'aide alimentaire. Depuis 2001, des rapports existent sur les menaces de l'OMC sur les pays voulant interdire ou imposer un moratoire sur les OGM comme le Sri Lanka, la Croatie et la Bolivie.

En mai 2003, la pression a augmenté contre ce que les EU considèrent comme un obstacle majeur à l'acceptation universelle de l'aide alimentaire aux OGM: l'Union Européenne. Le 13 mai, le gouvernement américain a annoncé qu'ils portent plainte auprès de l'OMC contre le moratoire de cinq ans décrété par l'UE avant toute approbation des produits issus de la biotechnologie agricole.^{iv}

Indirectement, l'affaire américaine à l'OMC est également un message aux autres pays sur toute la planète. Selon les autorités américaines, la plainte déposée auprès de l'OMC contre l'UE est à pour objectif "d'envoyer un message clair aux autres nations de ne pas imposer des restrictions similaires"^v. Le défi lancé à l'Union Européenne auprès de l'OMC est un autre avertissement aux autres pays, qui éventuellement oseraient refuser les aliments GM comme importations commerciales ou via une aide alimentaire future.

« Mais aux yeux des EU, la querelle est plus qu'une question d'exportation des aliments OGM en direction des pays de l'UE. Même si le marché européen demeurera fermé, ils entendaient envoyer un signal clair aux autres pays de façon à les dissuader d'imposer des restrictions similaires, ont déclaré des autorités américaines. Des positions similaires ont été à la base du challenge américain, qui connu du succès, auprès de l'OMC face à la longue interdiction imposée par l'UE dans les années 1990, sur le commerce de viande de bœuf traité aux hormones. Même si l'Union Européenne n'a pas levé son interdiction, aucun autre pays membre de l'OMC n'en a imposé d'autre »

Financial Times, mercredi 14 mai 2003

L'obligation d'accepter les OGM sous forme d'aide alimentaire

Dans le contexte de la récente plainte déposée par les EU auprès de l'OMC contre l'UE, les EU condamne le moratoire Européen sur les OGMs d'être la principale cause du refus des africains de l'aide alimentaire constituée d'OGM. Robert Zoellick, Représentant du Commerce Américain a déclaré : « les séquelles dangereuses de ce moratoire européen se sont révélées tristement évidentes, la saison dernière quand des pays africains frappés par la famine ont refusé l'aide alimentaire américaine, à cause des peurs fabriquées de toute pièce par une rhétorique irresponsable sur la sécurité alimentaire ».^{vi}

C'est avec force que l'UE a rejeté ces accusations. Qualifiant la décision américaine de peu judicieuse et inutile, la Commission Européenne a, dans un droit de réponse en mai 2003, dévoilé les raisons non avouées derrière la politique américaine et ses attaques : *“satisfaire les besoins humanitaires urgents des populations dans le besoin, tel doit être la raison essentielle de l'aide alimentaire. Jamais, il ne doit s'agir de faire avancer le cas des aliments OGM à l'extérieur, ou faire planter des OGM pour l'exportation, ou en fait, chercher des ouvertures pour les surplus domestiques, comme c'est malheureusement le cas de la politique alimentaire américaine.”*

Un autre élément d'inquiétude est apparu quand le Sénat américain a voté un projet de loi le 15 mai conditionnant l'assistance à la lutte contre le SIDA à l'acceptation de l'aide alimentaire faite constituée d'OGM. La loi américaine sur l'Autorité sur le SIDA, le Paludisme et la Tuberculose 2003 votée en mai permet aux autorités américaines de faire pression sur chaque pays africain d'accepter les aliments OGM avant toute assistance dans son programme de la lutte contre le SIDA et autres maladies^{viii}. L'USAID dirige des programmes de lutte contre le SIDA dans plus de 50 pays^{ix}. En janvier 2003, l'administration Bush a annoncé un Programme de Secours pour la lutte contre le SIDA qui devrait fournir près de 15 milliards dans cinq ans. 14 pays d'Afrique et des Caraïbes ont été spécifiquement identifiés pour ce programme. Plusieurs pays ayant refusé les livraisons d'OGM sous forme d'aide alimentaire en raison des inquiétudes entourant les aliments OGM comme l'Inde et le Zimbabwe sont également concernés par ce programme d'assistance à la lutte contre le SIDA.

L'affaiblissement du droit de choisir

Les OGM ont été trop hâtivement introduits et sans connaissance appropriée quant à leurs effets sur l'environnement, la santé, la société et l'économie. Sur la base du principe de Précaution, *Les Amis de la Terre-International* soutiennent que chaque Etat a le droit d'imposer une interdiction ou un moratoire sur l'introduction des OGM dans leur

environnement et la chaîne alimentaire, jusqu'à ce que leur innocuité soit démontrée, sur la base d'une étude d'évaluation d'impact compréhensif et indépendant.

En 2002, une crise alimentaire a frappé plusieurs pays d'Afrique australe dont l'Angola, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland. Après quelques mois, certains pays ont dû accepter l'aide alimentaire sous forme de farine afin d'éviter l'éventualité de sa culture accidentelle. Seule la Zambie a décidé de rejeter les OGM sous forme d'aide alimentaire dans toutes ses formes –graine ou farine- en évoquant également des inquiétudes sanitaires.

Les pays africains qui sur la base du principe de précaution, ont demandé de l'aide alimentaire ne contenant pas d'OGM ont été initialement laissés sans grande possibilité de choix. Les EU et fort surprenant le PAM, les ont pressé de recevoir quelque produits des OGMs. Il était évident que le droit de choisir était vidé de son contenu. Un officiel américain aurait même laissé entendre "qu'un mendiant ne peut pas avoir de choix"^{xi}.

Soutien Mondial au droit de choisir

Le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) opère déjà sur le principe selon lequel les pays ont le droit d'accepter ou de refuser l'aide alimentaire OGM et dans le premier cas, fixer les termes d'importation de tels aliments^{xii}. Mais ce principe n'est pas observé, puisque initialement le PAM n'avait pas présenté aux pays du Sud les alternatives possibles. Dès 2000, le PAM et l'Agence Américaine pour le Développement International ont pris conscience du refus de certains pays de l'aide alimentaire contenant des OGM, mais l'ont ignoré quand ils se sont trouvés dans l'incapacité de fournir des alternatives et n'ont donc pas informé les récipiendaires sur la présence d'OGM dans leurs cargaisons.

D'autres pays et des institutions nationales et internationales ont exprimé leurs opinions en faveur du rejet de l'aide alimentaire constituée d'OGM. A titre d'exemple, l'UE a déjà fait clairement savoir sa position claire : « l'Union Européenne croit que les pays en développement ont un droit légitime de fixer leurs propres niveaux de sécurité et de prendre les décisions qu'ils jugent appropriés afin de prévenir une dissémination non intentionnelle des semences génétiquement modifiées ». ^{xiii}

Les pays non membres de l'UE, comme la Norvège, la Suisse et le Japon ont également soutenu le principe de la liberté de choix. Le Ministre Norvégien du Développement a défendu avec force ce droit et a critiqué sa banalisation : « Ce principe doit être réel et non illusoire. La situation actuelle a tendance à ne pas laisser assez de choix au pays. En fait si les aliments OGM sont offerts en cas de situation critique, et qu'aucune alternative concurrente n'est fournie ni en qualité ou en prix, le résultat serait qu'en temps de pénurie alimentaire il y aurait une pression significative » ^{xiv}.

De la même façon, le papier de position du Comité Suisse-FAO établit que chaque pays doit définir par lui-même les règles concernant l'importation des OGM sur la base du Principe de Précaution. Le Comité Suisse-FAO est d'avis que les pays qui n'ont pas fait leurs propres évaluations d'impact doivent recevoir de l'aide alimentaire ne contenant pas d'OGM. ^{xv}

Des pays asiatiques dont le Japon ont respecté le principe de la liberté de choix et ont envoyé des ressources financières pour l'achat d'aliments ne contenant pas d'OGM pour les pays qui ont fait ce choix.

Les aliments OGM ne sont pas la solution à la faim.

Les États-Unis, à l'origine de cette situation dans laquelle l'aide alimentaire constituée d'OGM est présentée comme la solution miracle à la crise alimentaire, mènent actuellement une politique commerciale agressive des semences OGM dans les pays en voie de développement.

Il est reconnu aujourd'hui que les cultures de semences génétiquement modifiées ne sont pas la solution au problème de la faim et ne constituent pas une priorité ni pour l'Afrique ni pour les pays en développement. Comme le précise le magazine *New Scientist* durant la crise alimentaire 2002 : « les vrais raisons de la faim en Afrique sont la pauvreté, la dette, le manque d'infrastructures et les subsides accordées aux agriculteurs du Nord qui empêchent les planteurs africains d'évoluer dans le monde du marché. Les cultures d'OGM ne vont pas réduire aucun des ces problèmes. Au contraire, elles l'empireront »^{xvi}

Le fait que les USA donnent la priorité à la promotion des semences OGM dans le Tiers-Monde au détriment des solutions désirées par les nations concernées, est une conséquence directe de l'intérêt économique des industries biotechnologiques multimilliardaires aux EU.

L'aide alimentaire doit servir les intérêts des Pays du Sud

Les Amis de la Terre-International sont préoccupés par le fait que l'aide alimentaire constituée d'OGM soit encore envoyée à des pays qui n'en voudraient pas. Rien ne l'arrêterait sauf la mise en place des mécanismes nécessaires afin de garantir les changements dans le système d'aide alimentaire.

Pour ce faire, nous en appelons au PAM, à l'USAID et aux autres institutions donatrices à garantir que l'aide alimentaire serve dans le futur les intérêts des pays du tiers monde, qu'elle soit adaptée à la structure culturelle et sociale dans ces pays et aide à l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'autosuffisance alimentaire des pays récipiendaires à court et long terme.

Quelques principes pour l'aide alimentaire

Toute pression d'accepter l'aide alimentaire ou faire face à la mort ne devrait plus se reproduire. La Législation américaine rattachant l'aide alimentaire ou l'aide financière à l'acceptation d'OGM sous forme d'aide alimentaire est immorale et inadmissible.

Les Amis de la Terre estiment que les donateurs (pays donateurs et institutions internationales comme le PAM) doivent appliquer cinq principes dans la gestion de l'aide alimentaire:

1. Chaque pays a le droit de décider du type d'aliment qu'il veut accepter pour ses citoyens et des alternatives doivent être toujours disponibles.
Le dilemme OGM ou MORT ne doit plus être présenté aux pays du Tiers-Monde. Dans le même temps, les pays qui choisissent de rejeter l'aide alimentaire OGM, ne doivent pas être pénalisés ou sanctionnés. Ce principe doit être bien appliqué et les alternatives doivent être réelles.

2. L'aide alimentaire sous forme de subvention financière doit être améliorée et les achats d'aliments locaux ou régionaux encouragés.
3. Chaque pays doit être informé et la procédure de consentement préalable doit être respecté avant toute introduction de l'aide alimentaires constituée d'OGM.
4. L'aide alimentaire, qui consiste, contient ou pourrait contenir des OGM doit être identifiée et étiquetée en conséquence.
5. L'assistance, sous forme d'appui pour le développement des pratiques agricoles durables doivent être une priorité de façon à ce que toutes les nations puissent, au prime abord, éviter les crises alimentaires.

Pour de plus amples informations, lisez le rapport 'le Jeu de la Faim' publié par les Amis de la Terre International sur le site : www.foei.org/publications/gmo

ⁱ Zoellick, R. 14 Mai. Transcription : Représentant du Département du Commerce américain dit que le cas de l'interdiction des produits biotechnologiques de l'OMC vise à dissiper toutes les craintes.

ⁱⁱ H.R.1298 Loi américaine de Leadership contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le Paludisme voté au Sénat le 15 mai

ⁱⁱⁱ ADT-I . Décembre 2001. les Eu et les compagnies biotechnologiques imposent les OGMs au monde entier sous les menaces de l'OMC. <http://www.foeurope.org/press/17.12.01.htm>

^{iv} Bureau du Représentant du Département du Commerce américain, Département d' Agriculture. 13 Mai 2003. les Eu et les pays affiliés utilise les clauses de l'OMC contre le moratoire de l'UE sur les aliments et cultures biotechnologiques : www.ustr.gov

^v Financial Times, mercredi 14 Mai 2003.

^{vi} Zoellick, R. 14 Mai. Transcription : Représentant du Département du Commerce américain dit que le cas de l'interdiction des produits biotechnologiques de l'OMC vise à dissiper toutes les craintes.

^{vii} Commission Européenne. Mai 2003. la Commission Européenne regrette la décision américaine d'intenter une action contre l'UE auprès de l'OMC sur les OGMs , le jugeant de mal placée et inutile.

^{viii} H.R.1298 Loi américaine de Leadership contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le Paludisme voté au Sénat le 15 mai

“(g) SENS DU CONGRES RELATIF A L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA

(1) Découvertes: - le Congrès a fait les découvertes suivantes

(C) Même si les EU veulent fournir l'aide alimentaire à ces pays dans le besoin, peu de ces pays ont des objections aux parties ou à toute l'assistance pour des craintes des modifications bénignes génétiques

(2) SENS DU CONGRES- C'est donc le sens du Congrès que l'assistance alimentaire des EU soit acceptée par les pays à grandes populations de personnes vivant avec le VIH/SIDA, particulièrement les pays africains afin d'aider à nourrir ces individus. (NB : le sens du Congrès n'est pas mandataire) Pour lire tout le texte du projet de loi, aller sur les archives du Congrès: <http://thomas.loc.gov/r108/r108.html>, Cliquer sur *Daily Digest*, 15 mai et ensuite cliquer sur *Senate passed H.R.1298, United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Act*. Cliquer ensuite sur la dernière version, Section 104a

^{ix} Pour une liste complète des pays, se reporter à la page web de l'USAID:

www.usaid.gov/pop_health/aids/Countries/index.html

^x La Maison Blanche. 29 Janvier 2003. Fiches : le Plan de Secours du Président pour la lutte contre le SIDA :

<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/01/20030129-1.html>

^{xi} Frappée de Pénurie alimentaire la Zambie rejette le maïs transgénique américain, Washington Post. 31 Juillet 2002.

^{xii} PAM . 2002. Politique de donation d'aliments dérivés de la biotechnologie. Questions Politiques: Comité Exécutif , Troisième Session Ordinaire, Rome, 21-25 Octobre 2002. WFP/EB.3/2002/4C

^{xiii} Commission Européenne. Mai 2003. la Commission Européenne regrette la décision américaine d'intenter une action contre l'UE auprès de l'OMC sur les OGMs , le jugeant de mal placée et inutile.

^{xiv} Hilde F. Johnson, Ministre pour le Développement International, Norvège. Discours donné le 5 février 2003 intitulé “la mondialisation, l’alimentation et la liberté”

^{xv} Papier de Position du Comité Suisse FAO sur les OGMs et l’aide alimentaire. Mars 2003. Ministère Fédéral de l’Agriculture, Suisse

^{xvi} New Scientist. 2002. Quand le Mythe tue. 3 Août 2002.